



## Charte

Les membres de la Fédération Wallonne de Promotion de la Santé (FWPS) s'engagent à respecter et défendre l'ensemble des principes de fonctionnement, valeurs, définitions et principes d'actions listés dans cette charte.

Ce document doit être signé par tous les membres de la FWPS.

### Table des matières

Rôles de la FWPS	2
Principes de fonctionnement	3
Valeurs	4
Définition de la promotion de la santé et de la prévention non-médicalisée	6
Principes d'action en promotion de la santé	7

---

## Rôles de la FWPS

### Représenter et défendre

La FWPS représente ses membres auprès d'acteurs extérieurs, tels que les pouvoirs publics, les professionnels, institutions et réseaux d'autres secteurs, les médias, etc. La FWPS porte des mandats au nom de ses membres au sein de différentes instances wallonnes, communautaires, etc. Dans ce cadre, la FWPS défend la vision de la promotion de la santé de ses membres, ses principes, valeurs et principes d'actions. Elle défend également l'existence structurelle et financière de ses membres.

### Fédérer et apporter de la cohésion

La FWPS rassemble les personnes représentant les/travaillant au sein des organismes membres afin qu'ils se rencontrent, discutent, coconstruisent ensemble. Dans ce cadre, la FWPS veille à maintenir la cohésion, la solidarité et l'absence de concurrence entre ses membres. La Fédération œuvre à construire une identité commune aux membres.

### Porter un plaidoyer et visibilité des membres et leurs actions

La FWPS porte un plaidoyer au nom de ses membres, celui-ci étant coconstruit avec eux. La FWPS s'emploie à visibilité l'existence des membres et leurs actions, à montrer la diversité et la complémentarité des acteur·rices, leurs liens avec les déterminants sociaux de la santé et leur articulation avec les actions d'autres professionnel·les du social, de la santé, du logement, etc.

### Apporter une expertise et travailler en réseau

La FWPS se positionne comme un lieu d'expertise de la promotion de la santé en Wallonie. Cette expertise est portée et partagée par ses membres. La FWPS cherche à valoriser ces expertises dans le but d'apporter le point de vue du secteur dans différents lieux et avec différents partenaires. Les actions de la FWPS s'inscrivent dans un réseau de partenaires, individuels ou institutionnels. Elle vise l'intersectorialité des actions et politiques aux différents niveaux de pouvoirs.

### Informier les membres

La FWPS centralise et partage auprès de ses membres les informations utiles au bon fonctionnement de leur organisme et de leur(s) projet(s).

---

## Principes de fonctionnement

### Démocratie, consensus et respect d'autrui

L'Assemblée générale (AG), qui regroupe l'ensemble des membres de la FWPS, est l'organe central qui prend/valide les décisions, sous l'impulsion de l'Organe d'administration. Des échanges et discussions y sont organisés afin d'aboutir à des positionnements. Lorsque les membres ne sont pas tous d'accord sur une proposition, l'AG cherche des points de consensus.

La FWPS prône le respect des membres dans les interactions entre eux et avec le bureau des permanent·es.

### Pluralisme

La FWPS est pluraliste et n'est donc pas attachée à un parti politique. Elle souhaite discuter et travailler avec les différents partis démocratiques au pouvoir et ne souhaite pas être assimilée à l'un d'entre eux.

### Co-construction et bottom-up

Dans le cadre des dynamiques de concertation, avec ses membres ou avec des acteurs externes, la FWPS vise la co-construction, soit la prise en compte des différents points de vue et réalités de chacun·e en vue de trouver des solutions ensemble. La FWPS soutient le principe du bottom-up : d'une part, elle se base sur les propositions, préoccupations, priorités de ses membres et, d'autre part, elle souhaite que les instances auxquelles elle participe fonctionnent de la même manière.

---

---

## Valeurs

La FWPS et ses membres respectent, défendent et promeuvent les 8 valeurs suivantes :

### Solidarité et responsabilité collective

Pour la FWPS, la santé, le bien-être, se construisent avant tout de manière collective, à travers des mécanismes d'entraide, de coopération, de mutualisation et de partage de ressources. La solidarité renvoie au sentiment d'être uni et de partager une même condition. Le principe solidaire de la sécurité sociale selon lequel chacun·e contribue en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses nécessités est un fondamental de la santé pour tous et toutes.

### Équité et justice sociale

La FWPS considère les inégalités de santé entre groupes sociaux évitables et injustes. Ses membres visent, au travers de leurs actions, leur éradication et donc la justice sociale. Cet objectif se poursuit en prenant en compte et en influençant les déterminants sociaux et structurels de la santé ainsi que leur distribution au sein de la population.

### Inclusion et lutte contre les discriminations

La FWPS reconnaît la plus-value de la diversité au sein de la société et soutient l'égalité des droits en son sein. Elle lutte contre tout traitement volontaire ou involontaire défavorable à des personnes et groupes en raison de leur couleur de peau, de leur origine, de leur position sociale, de leur situation de handicap, de leur âge, de leur genre, de leur orientation sexuelle, de leur état de santé...

### Égalité de genre

Le genre est un des déterminants des inégalités sociales de santé. La FWPS et ses membres soutiennent l'égalité des droits entre tous les genres : femmes, hommes et personnes non-binaires. Dans une perspective de santé pour tous·tes, nous nous opposons à toutes les normes et attentes sociales qui contraignent, stigmatisent, discriminent ou excluent les personnes en raison de leur genre.

### Respect des personnes et de leurs choix concernant la santé

La FWPS s'oppose à la sur-responsabilisation des individus par rapport à leur santé. Elle condamne tout mécanisme qui viserait à juger, culpabiliser, disqualifier ou

sanctionner des personnes ; notamment en raison de comportements liés à des dimensions sur lesquelles elles n'ont pas ou peu de prise individuellement.

## Démocratie et liberté associative

La FWPS tient au maintien et à l'amélioration de l'espace démocratique, un espace dans lequel chaque personne est reconnue comme porteuse de savoirs et détentrice de pouvoirs. Dans une perspective de démocratie en santé, chacun·e peut contribuer et est encouragé·e à participer aux décisions concernant sa santé et la santé collective. La FWPS défend la liberté associative et donc le développement des capacités des citoyen·nes à se fédérer et à s'organiser de façon autonome pour répondre à des besoins sociaux et pour relever les défis de notre société.

## Durabilité et sauvegarde de notre écosystème

La FWPS reconnaît les liens indissociables entre santé humaine, santé animale et santé de l'environnement. Elle envisage les bénéfices d'actions et de mesures de préservation de notre écosystème (lutte contre le réchauffement climatique, promotion de la biodiversité...) sur la santé. Elle inscrit ses actions dans une perspective de durabilité afin que notre société puisse, en respectant les ressources naturelles, répondre tout aussi bien aux besoins de la population actuelle qu'à ceux des générations futures.

## Commun et lutte contre la marchandisation

La santé est considérée par la FWPS comme un « commun » et non un bien marchand. Son champ doit donc être préservé des logiques de commercialisation et de privatisation. Laisser la santé au marché entraîne à terme une limitation des services la concernant et de leur qualité. Cela restreint aussi son accès aux seules personnes qui disposeraient des capacités financières, sociales et culturelles suffisantes. Au nom du bien-être collectif, la Fédération fait barrage au lobbying industriel et à toute intrusion d'intérêts à visée de profit dans le domaine de la promotion de la santé, de la prévention des maladies et de l'accès aux soins.

---

---

## Définition de la promotion de la santé et de la prévention non-médicalisée

### La promotion de la santé

La charte d'Ottawa (OMS) définit la promotion de la santé comme le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci.

La promotion de la santé renvoie à un ensemble de pratiques permettant le renforcement des capacités des individus et des groupes à agir sur les facteurs qui impactent leur santé : conditions de travail, logement, alimentation, réseau social, accès aux soins et à la prévention, activité physique, éducation...

Pour agir sur ces conditions de vie et de santé, les stratégies d'intervention comme le renforcement des aptitudes individuelles, les démarches communautaires, l'action sur les environnements, le plaidoyer politique et la réorientation des services de santé sont mobilisées.

La promotion de la santé s'appuie sur une vision positive (le bien-être), globale (santé physique, mentale et sociale) et multifactorielle de la santé. Elle constitue un domaine pluridisciplinaire qui engage différents secteurs de l'action publique en faveur de la santé.

La promotion de la santé ne se focalise pas sur le changement de comportements individuels et utilise des stratégies s'appuyant sur la responsabilité collective en matière de santé et d'équité en santé.

### La prévention non-médicalisée

La prévention non-médicalisée est l'ensemble des actions, non-médicales, qui visent à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps et qui tendent donc à maintenir la population dans un état de bien-être physique, mental et social.

Dans une perspective de promotion de la santé, les actions de prévention visent à ce que la population s'approprie les enjeux de santé, participe à sa santé en lui donnant les clés au travers de différentes stratégies collectives ou individuelles, sans pour autant sur-responsabiliser les individus.

---

## Principes d'action en promotion de la santé

Les membres de la FWPS agissent en promotion de la santé en appliquant, en promouvant et/ou en défendant un ou plusieurs des principes d'action suivants.

### Agir pour réduire les inégalités sociales de santé

Toute intervention de promotion de la santé se donne comme perspective la réduction des inégalités sociales de santé. Les actions doivent donc contribuer à rendre plus égalitaire la distribution des facteurs favorables à la santé au sein de la population et entre groupes sociaux. Cela revient à agir sur les déterminants de santé en tenant compte du gradient social existant.

### Agir sur les déterminants sociaux de la santé

L'action sur les déterminants sociaux de la santé (DSS) tels que le statut socio-économique, l'accès aux services de santé, les conditions de vie est inhérente à la promotion de la santé. Cette action contribue à la réduction des inégalités sociales de santé et à l'équité en santé, et met en lumière l'importance de créer des conditions favorables à la santé.

### Avoir une approche positive de la santé et viser la santé dans le sens du bien-être global

La promotion de la santé s'appuie sur une approche globale et positive de la santé promue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette approche renvoie plus aux processus qui produisent la « bonne santé » et le bien-être (au plan physique, mental, social, environnemental...) qu'aux actions visant à influencer les facteurs qui causent la maladie.

### Encourager la participation des publics

Encourager la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décisions et à l'élaboration des stratégies permet à celles-ci d'exercer un meilleur contrôle/maîtrise de leur santé et du bien-être collectif. En impliquant activement les populations dans les actions liées à leur santé, elles acquièrent une meilleure compréhension des enjeux de santé, ce qui favorise des prises de décision éclairée à un niveau individuel et des décisions politiques plus appropriées à un niveau collectif.

## S'appuyer sur des données probantes et croiser les types de savoirs

S'appuyer sur des données probantes en prévention et promotion de la santé et croiser les types de savoirs (littérature, savoirs issus de l'expérience de terrain) permet de nourrir et d'enrichir les pratiques professionnelles et les politiques publiques en saisissant les modes d'intervention les plus efficaces/prometteurs. Cet enjeu de promotion de la santé contribue ainsi à l'amélioration de l'efficacité des interventions, à la réduction des inégalités de santé et au renforcement de l'action communautaire.

## Tenir compte du contexte de vie des personnes et communautés

Toute action en promotion de la santé et visant l'égalité sociale en santé se doit d'être connectée aux vécus, besoins, représentations des personnes et groupes concernés. Tenir compte des capacités (ex. : la littératie en santé), de la culture et des réalités socio-économiques permet de rendre les interventions plus adaptées, efficaces et éthiques.

## Appliquer et défendre l'universalisme proportionné dans une optique d'équité

Pour atteindre l'égalité en santé, les politiques de santé publique et de promotion de la santé doivent s'appuyer sur des mesures et dispositifs s'adressant à l'ensemble de la population tout en se modulant en fonction des désavantages sociaux et besoins spécifiques de certains groupes.

## Mettre en place et favoriser les dynamiques collectives

Mettre en place et favoriser des dynamiques collectives encourage l'engagement communautaire et renforce les liens sociaux. Ces dynamiques permettent aux personnes (citoyens, professionnels, élus) de se rassembler autour d'objectifs communs, favorisant ainsi l'échange d'expériences et de ressources. En travaillant ensemble, les communautés peuvent identifier leurs besoins spécifiques, co-construire des solutions adaptées et créer un environnement propice à la qualité de vie et au bien-être individuel et collectif.

## Promouvoir l'empowerment et remettre la personne (ses choix) au centre

Le public concerné doit être associé, si possible, à toutes les étapes des actions à entreprendre ; c'est-à-dire de la conception à l'évaluation finale en passant par la mise en œuvre. C'est la meilleure façon d'accompagner l'individu ou la communauté vers un meilleur contrôle sur son bien-être et sur l'environnement.



## Travailler en intersectorialité

Le travail en intersectorialité favorise la collaboration entre différents secteurs, tels que la santé, l'éducation, le logement, la culture, le social, l'environnement, etc. Cette approche permet de prendre en compte la complexité des déterminants de la santé, en mobilisant des ressources variées et en favorisant des solutions globales. En réunissant des acteurs divers, on crée des synergies, on partage des connaissances et on développe des interventions plus efficaces qui contribuent à la création de conditions de vie saines pour tous.

## Défendre la santé dans toutes les politiques et aborder les problématiques de santé de manière transversale

Influencer par de multiples facteurs, la santé se crée dans tous les secteurs de l'action publique, dans tous les domaines de la vie quotidienne. Agir de manière coordonnée et intersectorielle sur les déterminants de santé en activant diverses stratégies permet d'apporter des solutions transversales en faveur du bien-être de la population.

## Travailler en réduction des risques

La réduction des risques (RdR) est une stratégie de santé publique qui vise à prévenir les dommages liés à une pratique (consommation de drogues – en ce compris l'alcool et le tabac-, rapport sexuel), une situation (contexte d'épidémie, MGF, violence, etc.), une pathologie (diabète, épilepsie, etc.), un milieu de vie ou milieu professionnel (la rue, la prison, travail du sexe, etc.).

Cette approche s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé physique, mentale et sociale. La RdR se distingue de la prévention des comportements problématiques et des traitements, dont elle se veut complémentaire. La réduction des risques a pour objet de réduire les risques et de prévenir les dommages que la situation peut engendrer chez les personnes ou les communautés.

---

Le 20.01.2025